



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télécommunications

Question au Gouvernement n° 1161

Texte de la question

ALCATEL-LUCENT

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra, pour le groupe SRC.

Mme Monique Iborra. Ma question elle aussi s'adresse au ministre du redressement productif et concerne Alcatel. J'y associe mes collègues Sandrine Hurel et Nathalie Appéré, également concernées par le vaste plan de restructuration de l'entreprise franco-américaine Alcatel-Lucent, équipementier de télécommunications, qui vient d'informer son comité de groupe européen de ses intentions.

L'entreprise est, du point de vue de son PDG-France, dans une situation alarmante et envisage de réduire ses coûts fixes de 15 % d'ici 2015.

Cette situation n'est pas sans lien, vous l'avez dit monsieur le ministre, avec des choix stratégiques faits dans le passé et tout à fait contestables, qui ont aujourd'hui pour conséquence la suppression de dix mille emplois dans le monde. Ce plan concerne 1 800 emplois en France, si l'on considère les suppressions et les redéploiements.

Les syndicats de salariés sont abasourdis par la violence et l'ampleur de ce plan. En effet, les treize sites français sont touchés. Cela se traduit par une fermeture dès 2014 des sites de Colomiers, près de Toulouse, et de Rennes, ainsi que par des cessions de sites prévues en 2015.

À Colomiers, ce sont cent dix personnes qui seront concernées, dont 90 % sont des ingénieurs très spécialisés dans les télécommunications : leur reconversion n'est de ce fait pas évidente, de l'avis même des représentants du personnel que j'ai eu ce matin au téléphone et qui ont appris brutalement la fermeture prochaine du site.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous éclairer sur la stratégie industrielle de ce groupe, au delà des suppressions et fermetures annoncées, et nous dire quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour peser sur les décisions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Madame la députée Monique Iborra, Alcatel-Lucent a perdu ces dernières années la quasi totalité de ses marchés en Europe et a réussi à survivre aux États-Unis d'Amérique. Il y a certainement un rapport entre cette situation et le fait qu'aux États-Unis, la stratégie du Gouvernement américain a consisté à organiser la protection du marché contre l'arrivée du matériel d'équipement chinois, qui n'est pas très cher, comme vous le savez. En Europe, cela n'a pas été le cas...

M. Jean Leonetti. Il faut démondialiser !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Mieux : les opérateurs se font une concurrence par les prix extraordinairement destructrice, dont Alcatel-Lucent est la première victime. J'ai été obligé, avec Fleur Pellerin, ministre déléguée à l'économie numérique et aux télécommunications, d'en appeler à la solidarité nationale des opérateurs téléphoniques nationaux, comme France Télécom, désormais Orange, mais aussi des opérateurs privés, pour qu'ils se décident, au lieu de courir après le moins cher, à favoriser la fabrication d'équipements sur notre sol national et sur le sol européen. Ils m'ont répondu favorablement, mais les dégâts sont là et Alcatel est aujourd'hui en grande difficulté. J'ai reçu la réponse positive de SFR et d'Orange ; j'attends celle des deux autres opérateurs, de manière à ce que la solidarité joue concrètement en faveur de nos équipementiers.

Mais attention : pour l'heure, il s'agit d'une question sociale et territoriale. Les organisations syndicales sont engagées dans un dialogue âpre et nous avons demandé à la direction d'Alcatel-Lucent de reformater à la baisse le plan social. Nous ne pouvons pas payer éternellement payer le prix de ces erreurs, qui sont aussi des erreurs d'action publique et de responsabilité publique. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1161

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2013](#)